

**Tribune publiée dans le bulletin d'information municipale n°5 de Novembre / Décembre 2023.**

### **Lap de fin pour nos haies**

Surprise lors du conseil municipal de rentrée du 17 octobre. Alors que l'entretien de nos haies était jusqu'à présent une tâche assurée par l'Agglomération Lisieux-Normandie, voilà que le maire de Saint-Pierre-en-Auge nous apprend qu'il a été décidé d'y mettre fin « à la demande de notre commune ». Une décision d'autant plus surprenante que le conseil municipal n'a jamais été consulté sur ce sujet ! Pas plus que cette question n'a été évoquée en commission municipale. Les riverains se verront donc prescrire d'office l'entretien des haies à leur charge, pour peu qu'ils ne soient pas tentés de les laisser dépérir... De plus, l'entretien des haies est une question particulièrement sensible à l'heure du déploiement aérien de la fibre optique dans nos campagnes. Et plusieurs incidents ont déjà été relevés. Nos paysages bocagers et nos sentiers pédestres constituent un précieux atout pour développer le tourisme « vert » et nos haies sont indispensables à la préservation de la biodiversité. Pourquoi donc avoir brutalement décidé, sans aucune concertation une fois de plus, de supprimer encore un service qui était jusqu'à présent rendu aux communes rurales ? D'autant que la suppression de cette prise en charge représente une économie dérisoire pour la collectivité (36 250 euros sur un budget de fonctionnement d'environ 9 millions d'euros). Certes, l'heure est aux économies, mais renoncer à la prise en charge de ces travaux d'entretien constitue-t-il réellement une économie sur le long terme ?

*Retrouvez les informations des élus de l'opposition sur Facebook [\*\*@saintpierreauge2020\*\*](#) et sur notre site Internet [\*\*www.saintpierreauge.com\*\*](http://www.saintpierreauge.com)*